La Lettre d'Alain LAMASSOURE

Député européen – Groupe PPE-DE

Juin 2004 - Décembre 2005

Editorial

UN AN D'EUROPE

Un peu plus d'un an après l'élection du Parlement européen,
il est temps pour un député de rendre compte, en présentant **un premier bilan de son action.**
Pour tous ceux qui sont attachés à l'aventure européenne, l'année 2005
restera marquée d'une pierre noire.
Le rejet du projet de Constitution par les peuples français (29 mai) et hollandais (1er juin),
l'incapacité des dirigeants nationaux à accepter l'augmentation du budget commun pour accueillir
nos dix nouveaux partenaires (17 juin), enfin le refus des mêmes dirigeants d'écouter le sentiment populaire
en ouvrant des négociations d'adhésion avec la Turquie (3 octobre) ont mis à bas
ce qui était depuis cinquante-cinq ans le projet « d'Europe européenne »
conçu et porté par la France. Au profit du projet alternatif avancé depuis cinquante-cinq ans
par nos amis britanniques : un grand espace de commerce, sans ambition ni moyens propres,
sans identité, sans frontières, sans dimension politique susceptible de troubler le jeu diplomatique
entre Londres et Washington.
L'Europe dont nous avons besoin est à réinventer.
Il y faudra beaucoup plus d'imagination que ne le croient ceux qui ont défendu le « oui », – rien
ne sera plus, rien n'est déjà plus comme avant – et beaucoup plus de force d'entraînement politique
que ne le pensent les tenants du « non » : unir pour construire avec vingt-sept pays
est autrement plus difficile qu'additionner pour détruire dans notre seul hexagone.
J'ai ouvert le débat sur mon site www.alainlamassoure.com, et l'UMP a eu le mérite
d'être le premier parti politique français à relancer la réflexion à l'occasion de la convention
sur l'Europe que j'ai organisée avec François Fillon à la demande de Nicolas Sarkozy dès les 23 et 24 septembre.
Nous en reparlerons, bien sûr.
Et pourtant, **pendant la démolition et en attendant la reconstruction,**
l'Europe continue.
Ce cahier le montre : l'UMP et la famille politique européenne du PPE
à laquelle nous appartenons n'ont cessé de faire avancer des idées,
des projets, des financements, des règles nouvelles au profit des citoyens d'Europe,
de la France et du Sud-Ouest.
Des résultats qui confirment combien le rôle de l'Union européenne
est devenu indispensable pour notre région comme pour notre pays,
et qui rendent encore plus nécessaire **la relance du grand projet européen.**

Alain LAMASSOURE
Député européen – Groupe PPE-DE

Groupe PPE-DE
au Parlement européen

Photo Parlement européen

Parlement européen (Strasbourg)

Après le 29 mai,
l'Europe dont nous avons besoin
est à réinventer. Il y faudra beaucoup
plus d'imagination que ne le croient
ceux qui ont défendu le « oui »
et beaucoup plus de force
d'entraînement politique
que ne le pensent les tenants
du « non ».

www.alainlamassoure.com

Chambre des députés (Luxembourg)

*Parlement européen (Bruxelles)**

Photothèque européenne

*Parlement européen (Bruxelles)**

Alain Lamassoure à la Communauté d'agglomération B.A.B.

La Lettre d'Alain LAMASSOURE
Député européen - Groupe PPE-DE

L'action personnelle d'Alain LAMASSOURE

Budget européen

Amendements aux budgets 2005 et 2006

J'ai tenu à concentrer mon action sur la réponse européenne aux catastrophes ou aux menaces récentes qui ont concerné notre continent.

• **Lutte contre le terrorisme :**
Jusqu'à l'année dernière, la lutte contre le terrorisme était assurée presque uniquement par des moyens nationaux.
A l'automne 2004, j'ai fait adopter un « projet pilote » de 7 millions d'euros, grâce auquel les Etats ont pu améliorer les moyens techniques de communication entre services, et tous les spécialistes européens peuvent désormais travailler en réseau pour établir un diagnostic commun de la menace globale. La réussite est telle que les crédits seront doublés en 2006.

• **Lancement d'une coopération transfrontalière pour la lutte contre les catastrophes naturelles :**
15 millions d'euros y seront consacrés en 2006, pour mettre les moyens européens en commun face à des inondations ou des incendies comme l'été dernier en a connus.

• **Mise en place de moyens européens de lutte contre la pollution marine :**
Dès le début 2006, l'Union européenne disposera de 4 navires spécialisés.

Perspectives financières

Sous mon impulsion, en qualité de chef de file du PPE, le Parlement européen a adopté début juin 2005 un projet de cadre financier qui permettrait, pour la période 2007-2013, de financer l'accueil des nouveaux membres et les nouvelles politiques européennes (recherche, espace, sécurité, grands réseaux) sans remettre en cause les moyens de la Politique agricole commune (PAC) ni ceux de la politique régionale française. La balle est maintenant dans le camp des gouvernements (Conseil européen).

Mission parlementaire sur le transfrontalier

Eurocité basque Bayonne Saint-Sébastien

• A l'automne 2004, compte tenu de l'expérience originale conduite depuis dix ans au Pays basque, j'ai été chargé par le gouvernement Raffarin d'une mission de bilan et de propositions de développement de la coopération transfrontalière entre collectivités locales. Présenté en mai 2005, le rapport contient de nombreuses propositions d'ordre politique, juridique et financier *(voir « Coopération transfrontalière » sur www.alainlamassoure.com).*

• Première application concrète de ces recommandations : le 17 octobre 2005 s'est tenu à Barcelone un sommet franco-espagnol entièrement consacré aux projets transfrontaliers, auquel j'ai été invité pour présenter mes autres conclusions. Les deux chefs de gouvernement et leurs ministres compétents étaient accompagnés des Présidents des régions frontalières.

Pour la première fois, les deux gouvernements se sont saisis ensemble des **grands projets transpyrénéens d'infrastructures de transport** avec les représentants des régions concernées. Un calendrier et une méthode de travail ont été adoptés pour procéder aux choix politiques et aux arbitrages difficiles qui seront nécessaires : priorité au TGV Bordeaux-Hendaye, Bordeaux-Toulouse ou Perpignan-Nîmes ? Bordeaux-Montpellier ou Bilbao-Barcelone ? Quid du projet de « transnavarraise », des liaisons routières et ferroviaires entre Pau et Saragosse, entre Toulouse et Barcelone ? Une nouvelle liaison ferroviaire au centre des Pyrénées est-elle souhaitable et réaliste ?

Les deux gouvernements ont signé **un premier accord sur un projet « d'autoroute de la mer ».** Un autre accord, sur la **coopération sanitaire et hospitalière**, a été mis en chantier. Un hôpital binational verra le jour à Puigcerda (Catalogne).

Sur la proposition des régions, **les pôles de compétitivité et autres « clusters »** existant des deux côtés seront mis en relation en recherchant systématiquement une démarche commune.

Enfin, conformément à mes recommandations, **le suivi sera assuré dans le cadre de la Commission binationale prévue par le traité de Bayonne**, qui ne s'était jamais réunie. **C'est une nouvelle page qui s'ouvre dans les relations transpyrénéennes.**

Le Parlement européen : en finir avec les idées reçues

C'est un Parlement qui travaille

Il vote plus de quatre cents textes par an, trois fois le nombre de lois votées par l'Assemblée Nationale. L'assiduité des députés européens, contrôlée par l'obligation de pointage journalier, est incomparablement plus forte qu'au Parlement national : 82,83 % en moyenne pour les députés européens français, avec un record insurpassable pour trois députées UMP (100 % pour Margie Sudre, de l'Outre-Mer, Françoise Grossetête, du Sud-Est, et pour ma colistière du Sud-Ouest, Christine de Veyrac). Mon taux personnel de participation, bien que très élevé, 83,64 %, ne me classe que légèrement au-dessus de la moyenne des Français.

*Strasbourg**

*Bruxelles**

*Strasbourg**

*Bruxelles**

*Dans l'hémicycle à Strasbourg**

C'est un Parlement qui légifère

A côté des nombreuses résolutions, qui sont de simples recommandations politiques, le Parlement vote sur les projets de lois européennes (appelées « règlements » ou « directives »). Plus de la moitié de ces textes exigent un vote conforme du Parlement européen, le Conseil des Ministres ayant le dernier mot dans les autres cas. La Constitution européenne aurait porté cette proportion à plus de 90 %.

C'est un Parlement qui permet aux députés travailleurs d'avoir une influence considérable

Au Parlement national, comme le gouvernement émane de la majorité parlementaire, la discipline de fer du jeu majorité/opposition limite considérablement les initiatives individuelles. Rien de tel au Parlement européen : des majorités d'idées différentes peuvent se bâtir selon les sujets, permettant aux rapporteurs et aux députés influents d'orienter directement la législation européenne. Sur les cinq dernières années, les textes de lois européens finalement adoptés ont comporté une proportion moyenne de 40 % d'amendements parlementaires ! *(voir « Présentation des institutions européennes » sur www.alainlamassoure.com).*

*Photos Parlement européen

Visites de groupes au Parlement européen à Strasbourg

J'ai parrainé financièrement différents groupes de jeunes afin qu'ils puissent visiter le Parlement européen à Strasbourg.
Chaque député peut ainsi parrainer deux à trois groupes par an.
Depuis juin 2004, j'ai accueilli quatre groupes du Sud-Ouest, d'une trentaine d'élèves ou d'étudiants chacun :

- le 16 décembre 2004,
des élèves du lycée Sabatier de Carcassonne (Aude)

- le 24 février 2005,
des étudiants de la faculté de droit de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)

- le 14 avril 2005,
des élèves du lycée Georges Leygues de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)

- le 17 novembre 2005,
des élèves du collège Sainte-Geneviève Saint-Joseph de Rodez (Aveyron)

Chantier de la RN 106 (Gard)

Technopole Izarbel (Bidart, Pyrénées-Atlantiques)

Réunion de travail (Luxembourg)

La Lettre d'Alain LAMASSOURE
Député européen – Groupe PPE-DE

Un an d'action européenne*

Pour le développement économique et l'emploi

2005 a vu l'aboutissement de plusieurs grands projets industriels européens :

- **Le premier vol de l'A380 le 27 avril 2005 :**

Né d'une coopération industrielle entre la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne, monté à Toulouse, le plus gros avion du monde n'aurait pu voir le jour sans l'Union européenne, qui a financé une partie de la recherche, défini le cadre réglementaire (normes techniques et de sécurité) et négocié à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre les Américains défenseurs du monopole de Boeing.

- **Le lancement du projet de radio navigation par satellite GALILEO :**

Entièrement conçu par l'Union européenne, et financé à moitié par elle, il profitera pour moitié à l'industrie spatiale française, qui est la première d'Europe. Un réseau de trente satellites à lancer d'ici 2010 donnera à l'Europe son indépendance par rapport au GPS américain.

- **Le lancement du projet de fusion nucléaire ITER :**

Ce sera le seul centre mondial de recherche civile sur la fusion nucléaire, l'énergie du XXIIe siècle. Non seulement l'Union apporte, là encore, une part importante du financement mais son soutien politique a été décisif pour faire triompher la candidature de Cadarache (Bouches-du-Rhône) contre un site concurrent japonais, que soutenaient les Etats-Unis et la Chine.

Relance du réseau européen de transport terrestre :

- **Le plan « Quick Start » :**

Le Sud-Ouest est directement concerné par le projet n°3 « Axe ferroviaire à grande vitesse du Sud-Ouest de l'Europe » :

> Madrid-Vitoria-Irun-Hendaye (2010)
> Irun-Hendaye-Dax (2010)
> Dax-Bordeaux (2020)
> Bordeaux-Tours (2015)
> Barcelone-Figueras-Perpignan (2008)
> Perpignan-Montpellier (2015)
> Montpellier-Nîmes (2010)

L'industrie ferroviaire française, à commencer par Alstom, sera la principale bénéficiaire de l'ensemble du plan.

Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) :

- L'Union européenne a pris la décision d'investir 1 milliard d'euros en faveur de la recherche dans **le domaine des nouvelles technologies.**
- **Le programme européen eContentplus** vise à soutenir le développement de contenus multilingues afin d'alimenter des services en ligne innovants dans l'ensemble de l'Union européenne.

Pour l'agriculture et la sécurité alimentaire

Agriculture :

Des produits locaux du Sud-Ouest ont été labellisés par l'Union européenne par le biais des :

- **Indications géographiques protégées (IGP) :**

Les « Asperges des sables des Landes » ont été inscrites par la Commission européenne sur la liste des indications géographiques protégées en novembre 2005, l' « Anchois de Collioure » et le « Melon du Quercy » en juin 2004. Ce fut également le cas précédemment pour, par exemple, le « Jambon de Bayonne », le « Canard à foie gras du Sud-Ouest », et les « Fraises du Périgord ».

- **Appellations d'origine protégée (AOP) :**

En août 2004, la Commission européenne a reconnu l'appelation d'origine protégeant la « Noix du Périgord ». Le « Piment d'Espelette » avait déjà reçu cette appellation en 2002.

Sécurité alimentaire :

L'Union européenne a pris d'importantes mesures relatives à la sécurité alimentaire concernant :

- **La traçabilité :** Une réglementation européenne stricte oblige désormais les producteurs, les transformateurs et les importateurs à veiller à ce que l'ensemble des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des ingrédients qui les composent puissent être retrouvés tout au long de la chaîne alimentaire.
- **L'alerte :** La Commission européenne dispose désormais d'un système performant pour agir rapidement en cas d'alerte sanitaire concernant une denrée alimentaire ou un aliment pour animaux.

* Voir "Brèves européennes" sur www.alainlamassoure.com

Pour l'environnement

Avec l'agriculture, la protection de l'environnement est le domaine où l'Union européenne intervient le plus directement : 80 % de la législation française vient en fait de Bruxelles.

Mars 2005 a vu un événement historique l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto :

Voulu et négocié pendant des années par l'Europe, combattu jusqu'au bout par les Américains, ce Protocole est la première réalisation concrète pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les pays industriels du monde entier.

Protection de l'environnement grâce au programme européen LIFE :

En 2005, 54 projets ont été soutenus pour un montant de 69 millions d'euros.
En France, parmi les projets retenus, deux concernent la région Languedoc-Roussillon en faveur de la conservation des oiseaux rares (l'Est des Corbières et le département de l'Aude).

Protection des sites naturels :

Dans le cadre de Natura 2000, plus de 7 000 sites naturels des régions atlantique et continentale de l'Union européenne sont protégés.

Qualité des eaux de baignade :

Une nouvelle directive a été adoptée le 12 octobre 2005 qui renforce les normes de qualité des eaux.
Une signalisation sera mise en place sur les lieux de baignade afin d'en indiquer le niveau de qualité.
Les résultats des analyses régulières seront accessibles sur Internet.
La mise en œuvre de la directive est prévue au début de l'année 2009.

Lutte contre la pollution :

- Marine :

A la suite des naufrages de l'Erika, puis du Prestige, l'Union s'est dotée d'une réglementation complète sur la sécurité maritime. Elle a été complétée par un règlement sur les sanctions afin de lutter contre les actes intentionnels et les négligences graves.

- **Industrielle :**

Un registre européen des rejets et transferts de polluants a été créé. Il contiendra différentes données relatives à la pollution industrielle et fournira au public des informations sur la qualité de l'environnement dans toute l'Europe.

- **Concernant les déchets ménagers :**

L'Union européenne poursuit très activement sa politique incitant au recyclage des déchets électroniques et des emballages.

Economies d'énergie :

Le Livre vert européen sur l'efficacité énergétique conclut que l'Europe pourrait économiser 20 % de son énergie d'ici 2020.
La facture énergétique de l'Union européenne pourrait ainsi diminuer de 60 milliards d'Euros.

Pour la défense du consommateur

Sécurité des transports :

- Grâce à l'adoption de la directive européenne sur **l'assurance automobile,** il sera plus facile d'obtenir une couverture valide au-delà des frontières de son pays de résidence et de faire jouer la concurrence.
- A partir de 2009, tous les véhicules neufs vendus en Europe pourront être équipés d'un dispositif qui appellerait automatiquement les services de secours en cas d'accident, en leur indiquant le lieu exact du sinistre. Baptisé **eCall,** ce système pourrait aussi être déclenché par une personne se trouvant à proximité d'un véhicule accidenté.
- L'Union européenne souhaite mieux lutter contre **le vol des voitures** et par conséquent autorise les services d'immatriculation publics à avoir accès au système d'information Schengen avant de réimmatriculer un véhicule importé d'un autre Etat-membre.

Lutte contre la fraude :

- Un plan d'action 2004 – 2007 vise à lutter contre **la fraude sur les paiements à distance,** cartes de crédit ou virements bancaires.
- Une nouvelle législation européenne interdit **les ventes forcées et les pratiques commerciales déloyales** et vise à harmoniser les réglementations des Etats-membres.

L'avenir de l'Union européenne, trois points d'interrogation

Quel statut ?

• Le « non » des Français et des Néerlandais ne bloque pas seulement l'adoption du projet de Constitution : il va nous obliger à repenser toute l'approche du projet européen (voir « Constitution, Convention européenne et débat sur l'avenir de l'Europe » sur www.alainlamassoure.com).

Parlement européen (Bruxelles)

Quel budget ?

• Les chefs d'Etat et de gouvernement refusent de financer les politiques nouvelles qu'ils ont décidées, y compris l'élargissement à nos dix nouveaux partenaires (Conseil européen du 17 juin 2005). Les propositions que je prépare sur la réforme des ressources du budget européen pourraient aider à sortir de l'impasse.

Séance plénière à Strasbourg

Quelles frontières ?

• En 2005, les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé d'admettre la Roumanie et la Bulgarie (en principe dès 2007) et d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Turquie et la Croatie. L'adhésion d'un pays asiatique comme la Turquie changerait la nature du projet européen et est massivement rejetée par le sentiment populaire en France et dans une dizaine d'autres pays. L'opposition irréductible de l'UMP a au moins permis d'obtenir l'assurance qu'une adhésion ne pourrait se faire qu'après l'accord du peuple français par référendum (révision constitutionnelle du 1er mars 2005), le soutien du PPE à l'option d'un partenariat privilégié, et le refus du Parlement européen de ratifier le Protocole sur l'union douanière tant que les Turcs ne reconnaîtraient pas Chypre. Le combat continue.

Sur ces trois questions, notre responsabilité de citoyens sera de donner aux dirigeants que nous élirons au printemps 2007 la légitimité et l'élan pour lancer, avec certains de nos partenaires, les nouvelles initiatives politiques nécessaires.

Parlement européen (Strasbourg)

Premières réponses

Quel statut ?

• La Convention européenne UMP des 23 et 24 septembre 2005. Après la crise ouverte dans toute l'Europe par les « non » français et néerlandais, l'UMP a été, dans l'ensemble de l'Europe, le premier parti politique à relancer le débat sur l'avenir de l'Union lors d'une Convention que j'ai organisée avec François Fillon. Valéry Giscard d'Estaing, Edouard Balladur, le Vice-Président du Conseil italien, Gianfranco Fini, l'ancien Premier Ministre belge, Wilfried Martens, le Président du Partido Popular espagnol, Mariano Rajoy et des personnalités venues d'une dizaine de pays ont participé à deux jours de débats sur l'avenir de l'Europe après la crise ouverte le 29 mai. Selon Nicolas Sarkozy, sortie unie de l'épreuve, l'UMP s'affirme ainsi comme le « premier parti européen de France ».

Quel budget ?

• La réforme des ressources propres (voir « Travaux parlementaires » sur www.alainlamassoure.com). Le 17 juin 2005, le Conseil européen a échoué faute d'accord sur les ressources du budget européen. A l'heure actuelle, le budget européen, d'environ 100 milliards d'euros (près d'un tiers du budget national français), est financé par des cotisations des Etats nationaux. D'esprit anti-communautaire, ce système exaspère les égoïsmes nationaux : chacun cherche à minimiser sa contribution et à maximiser les retours financiers à son profit. Ayant été nommé rapporteur sur la réforme des ressources, j'ai proposé une méthode de travail nouvelle, en associant les Parlements nationaux à la réflexion sur ce sujet crucial et politiquement très sensible. Ce rapport est prévu pour le premier semestre 2006.

Quelles frontières ?

• L'expérience montre que les dirigeants nationaux sont incapables de s'opposer à toute candidature nouvelle à l'entrée dans l'Union européenne : chacun espère que l'un de ses partenaires osera dire le « non » qu'il n'ose prononcer. C'est pourquoi la Constitution européenne a prévu dans son article 58 que toute candidature sera désormais soumise en priorité aux Parlements nationaux, représentants directs des peuples : l'application de cette procédure aurait fait apparaître dès l'origine l'opposition d'une dizaine de peuples de l'Union à une adhésion turque. La victoire du « non » a laissé hélas les dirigeants ouvrir les négociations avec la Turquie sans s'embarrasser de l'avis des Parlements nationaux.

L'UMP a convaincu la famille politique européenne du PPE que, plutôt que l'adhésion, la Turquie et les autres pays voisins aux marges de l'Europe (monde russe, Caucase, bassin méditerranéen) devaient se voir proposer un statut de « partenaire privilégié de l'Union ». La nouvelle Chancelière allemande, Angela Merkel, a pris position très clairement sur cette option. Sur la suggestion d'Edouard Balladur, j'ai élaboré un premier projet concret qui sera soumis à nos partenaires du PPE *(voir « Interviews, articles et publications » sur www.alainlamassoure.com).*

La Lettre d'Alain LAMASSOURE
Député européen - Groupe PPE-DE

L'équipe aux côtés d'Alain Lamassoure

présentée lors des élections européennes du 13 juin 2004 dans la circonscription du Sud-Ouest

Photo de la campagne d'Alain Lamassoure

Retrouvez Alain LAMASSOURE sur le site www.alainlamassoure.com

Des liens utiles :

Parlement européen : http://www.europarl.eu.int
Groupe PPE-DE au Parlement européen : http://epp-ed.europarl.eu.int
Commission européenne : http://europa.eu.int
Conseil de l'Union européenne : http://ue.eu.int
Ministère des Affaires européennes :
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/europe 828/index.html
Délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne :
http://www.assemblee-nationale.fr/europe
Délégation du Sénat pour l'Union européenne : http://www.senat.fr/europe/index.html
Sources d'Europe : http://www.info-europe.fr
Mouvement européen France : http://www.mouvement-europeen.org
Jeunes européens France : http://www.jeunes-europeens.org
Fondation Robert Schuman : http://www.robert-schuman.org
Portail européen de la jeunesse : http://europa.eu.int/youth
UMP : http://www.u-m-p.org

La Lettre d'Alain LAMASSOURE
Député européen - Groupe PPE-DE

Coordonnées d'Alain Lamassoure

STRASBOURG
Allée du Printemps
Bureau T 08023
67070 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 17 57 06

BRUXELLES
Rue Wiertz
Bureau ASP 13E 158
1047 BRUXELLES - Belgique
Tél. : 00 32 2 284 57 06

REGION SUD-OUEST
Communauté d'agglomération BAB
15, Av. Foch
64115 BAYONNE Cedex
Tél. : 05 59 44 72 72

www.alainlamassoure.com

DIGA - RCS Bayonne B 392 511 853 - Crédits Photos : Parlement Européen - Architecte : Association des architectes du CIC : Vanden Bossche sprl C.R.V. s.a., CDG sprl, Studiogroep D. Bontinck (Bruxelles) - Architectes : Architecture Studio (Strasbourg) - A. Lamassoure - C. Rebière (Balloide) - SGAR Languedoc Roussillon - CABAB - Graphicobsession - Photodisc - Goodshoot - Digitalvision - Corbis - Communauté européenne, 2005 - Agence transfrontalière de l'Euroctié basque Bayonne – San Sebastian - Laplace - Chambre des députés (Luxembourg) - 11/05